Bordereau attestant l'exactitude des informations - FORT DE FRANCE - 9721 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/11/2024 - 9873 - 2001 B 01098 - 438 647 935 - CASTRI

(1)

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Page 3

Désignation de l'entreprise : SAS CASTRI — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : Habitation Rivière Blanche 97212 ST JOSEPH — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 3 0 6 [illegible] 9 3 5 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

COPIE CONFORME ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 054	AG	18 119	2 934	663
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 940	AS	719	1 221	1 609
	Autres immobilisations corporelles	AT	84 622	AU	70 951	13 671	22 525
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	6 891 015	CV		6 891 015	6 669 965
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			900
	Autres immobilisations financières*	BH	4 000	BI		4 000	4 225
	TOTAL (II)	BJ	7 002 630	BK	89 789	6 912 841	6 699 388
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	265 898	BY		265 898	321 822
	Autres créances (3)	BZ	6 244 731	CA		6 244 731	6 087 459
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	21 018	CE		21 018	18 449
	Disponibilités	CF	24 002	CG		24 002	32 985
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	144 644	CI		144 644	142 782
	TOTAL (III)	CJ	6 700 313	CK		6 700 313	6 623 497
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 702 943	1A	89 789	13 613 155	13 323 385

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 4 000 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations — Stocks — Créances

* Dont [illegible] concernant des exercices antérieurs

Dossier N° 24Sca en Euros

Fiscal Challa

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS CASTRI — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 2 281 310)	DA	2 281 310	2 281 310
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	37 796	37 796
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	228 131	228 131
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 111 926	5 592 067
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 635 019	1 227 065
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	10 294 183	9 366 370
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	370 567	489 175
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 640 010	3 087 314
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	167 262	180 448
	Dettes fiscales et sociales	DY	128 959	115 658
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 174	84 420
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 318 972	3 957 015
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	13 613 155	13 323 385

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 081 643	3 593 315
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 655	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS CASTRI — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 110 006	FH		FI	1 110 006	1 189 422
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 110 006	FK		FL	1 110 006	1 189 422
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	15 504	26 284
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	27
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 125 523	1 215 733
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	464 726	473 485
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	21 228	35 292
	Salaires et traitements*					FY	465 808	476 411
	Charges sociales (10)					FZ	168 667	193 186
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)					GA	14 947	15 184
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	14	8
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 155 391	1 193 564
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(29 868)	22 169
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 809 529	1 282 281
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 809 529	1 282 281
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	145 909	76 202
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	145 909	76 202
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 663 621	1 206 080
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 633 752	1 228 248

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : SAS CASTRI — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 267	817
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		13 900
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 267	14 717
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur operations de gestion (6 bis)	HE		2 000
	Charges exceptionnelles sur operations en capital *	HF		13 900
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		15 900
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 267	(1 183)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 936 319	2 512 732
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 301 300	1 265 666
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 635 019	1 227 065

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

							Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières					HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *					HP	24 237	24 265
	- Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					HI		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ	252 321	92 464
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	15 504	11 362
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)	A5			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGULARISATION COMPTES DE TIERS		1 267

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Lumane
AUDIT

CASTRI

Société par actions simplifiée au capital de 2 281 310,00 euros

Siège social : Habitation Rivière Blanche
97 212 SAINT-JOSEPH
RCS Fort de France 438 647 935

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Lumane
AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société CASTRI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale réunie en date du 10 juillet 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS CASTRI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société SAS CASTRI à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 11 juin 2024
MERCURE ET RODACH MANAGEMENT ET CONSEILS

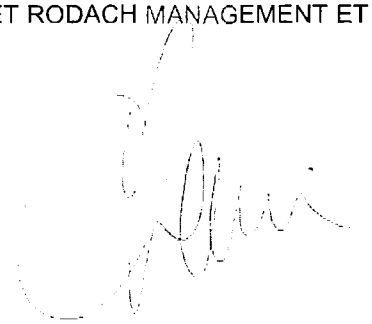

Nicolas MEURIN

Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	21 054	18 119	2 934	663	2 271	342.42
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 940	719	1 221	1 609	[illegible]	24.11-
	Autres immobilisations corporelles	84 622	70 951	13 671	22 525	[illegible]	39.31-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	6 891 015		6 891 015	6 669 965	221 050	3.31
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				900	[illegible]	100.[illegible]-
	Autres immobilisations financières	4 000		4 000	4 225	[illegible]	5.[illegible]-
	Total II	7 002 630	89 789	6 912 841	6 699 888	212 954	3.18
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	265 898		265 898	321 822	55 [illegible]-	17.[illegible]-
	Autres créances	6 244 751		6 244 751	6 087 459	157 292	2.58
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	21 018		21 018	18 449	2 569	13.93
	Disponibilités	24 002		24 002	52 985	28 [illegible]-	54.[illegible]-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	144 644		144 644	142 782	1 862	1.30
	Total III	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)		[illegible] tes ay tre r		el		
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 4 000
(3) Dont à plus d'un an

Michel CASSIUS de LINVAL

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 281 310)	2 281 310	2 281 310		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 796	37 796		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	228 131	228 131		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	6 111 926	5 592 067	519 859	9.30
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 635 019	1 227 065	407 954	33.25
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	10 294 183	9 366 370	927 813	9.91
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	363 700	487 942	124 [illegible]	25.4[illegible]
	Concours bancaires courants	6 868	1 233	5 634	456.87
	Emprunts et dettes financières diverses	2 640 010	3 087 314	447 [illegible]	14.4[illegible]
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167 262	180 448	13 [illegible]	7.31
	Dettes fiscales et sociales	128 959	115 658	13 301	11.50
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	12 174	84 420	72 24[illegible]	85. [illegible]
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Ecarts de conversion passif (V)	[illegible] say			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 081 643	3 593 315		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 110 006		1 110 006	1 189 422	79 417-	6.6[illegible]-
Chiffre d'affaires NET	1 110 006		1 110 006	1 189 422	79 417-	6.6[illegible]-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 504	26 284	10 7[illegible]-	41.0[illegible]-
Autres produits			13	27	1[illegible]-	50.[illegible]-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 125 523	1 215 733	90 [illegible]-	7.[illegible]-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			464 726	473 485	8 [illegible]-	1.[illegible]-
Impôts, taxes et versements assimilés			21 228	35 292	14 [illegible]-	39.[illegible]-
Salaires et traitements			465 808	476 411	10 [illegible]-	2.[illegible]-
Charges sociales			188 667	193 186	4 [illegible]-	2.[illegible]-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 947	15 184	[illegible]-	1.[illegible]-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			14		7	89.68
Total des Charges d'exploitation (II)			1 155 391	1 193 564	[illegible]-	3.[illegible]-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			29 [illegible]-	22 169	[illegible]-	234.[illegible]-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			[illegible]			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

l'objet annue

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 809 529	1 282 281	527 248	41.12
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 809 529	1 282 281	527 248	41.12
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	145 909	76 202	69 707	91.48
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	145 909	76 202	69 707	91.48
2. Résultat financier (V-VI)	1 663 621	1 206 080	457 541	37.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 633 752	1 228 248	405 504	33.01
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 267	817	450	55.01
Produits exceptionnels sur opérations en capital		13 900	13 [illegible]	[illegible]
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 267	14 717	13 [illegible]	91.[illegible]
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 000	2 [illegible]	100.[illegible]
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		13 900	13 [illegible]	100.[illegible]
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		15 900	15 [illegible]	100.[illegible]
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 267	1 [illegible]	2 450	207.08
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	936 319	2 512 732	[illegible]	[illegible]
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

l'objet

* Y compris Redevance de credit bail mobilier	24 237	24 265
Redevance de credit bail immobilier		
(3) Dont produits concernant les entreprises liees	282 321	92 464
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liees		

Michel CASSIUS de LINVAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 613 154.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 110 005.74 Euros et dégageant un bénéfice de 1 635 019.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Comptes ayant fait l'objet de notre rapport général

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	16 974		4 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 439		
Installations générales agencements aménagements divers	37 492		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	77 891		3 896
TOTAL	123 822		3 896
Autres participations	6 669 965		267 050
Prêts, autres immobilisations financières	5 125		
TOTAL	6 675 090		267 050
TOTAL GENERAL	6 815 886		275 026

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			21 054	21 054
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 499	1 940	1 940
Installations générales agencements aménagements divers		21 195	16 297	16 297
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 462	68 325	68 325
TOTAL		41 156	86 562	86 562
Autres participations	46 000		6 891 015	6 891 015
Prêts, autres immobilisations financières	1 125		4 000	4 000
TOTAL	47 125		6 895 015	6 895 015
TOTAL GENERAL	47 125	41 156	7 002 630	7 002 630

Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 310	1 809		18 119
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 830	388	6 499	719
Installations générales agencements aménagements divers	32 182	2 199	21 195	13 185
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 676	10 552	13 462	57 765
TOTAL	99 687	13 138	41 156	71 670
TOTAL GENERAL	115 998	14 947	41 156	89 789

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 809				
Instal.techniques matériel outillage indus.	388				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 199				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 552				
TOTAL	13 138				
TOTAL GENERAL	14 947				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 000		4 000
Autres créances clients	265 898	265 898	
Personnel et comptes rattachés	1 155	1 155	
Impôts sur les bénéfices	28 848	28 848	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 548	3 548	
Divers état et autres collectivités publiques	243	243	
Groupe et associés	2 486 567	2 486 567	
Débiteurs divers	3 724 390	75 502	3 648 888
Charges constatées d'avance	144 644	144 644	
TOTAL	6 659 293	3 006 405	3 652 888
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	900		

Comptes ayant fait l'objet de notre rapport

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 868	6 868		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	363 700	126 371	237 329	
Fournisseurs et comptes rattachés	167 262	167 262		
Personnel et comptes rattachés	31 880	31 880		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 958	64 958		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 175	25 175		
Autres impôts taxes et assimilés	6 946	6 946		
Groupe et associés	2 640 010	2 640 010		
Autres dettes	12 174	12 174		
TOTAL	3 318 972	3 081 643	237 329	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	124 242			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	228 131			228 131

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ayant fait l'objet

de notre r

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 212
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 967
Dettes fiscales et sociales	51 569
Autres dettes	1 976
Total	75 725

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	144 644
Total	144 644

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	145 909	1 809 529
Dont entreprises liées	[illegible]	1 809 060

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	5 441 207
Total (1)	5 441 207
(1) Dont concernant les filiales	5 441 207

Bred : Caution pour CAFEIERE pour des emprunts de 505 000 €.
Capital restant dû au 31/12/23 : 206 696 €.

Bred : Caution pour NOUVELLE CITE pour des emprunts de 420 000 €
Capital restant dû au 31/12/23 : 225 195 €

Caution Bred, emprunt 300 000 € pour RIVIERE LEZARDE
Montant restant dû de la caution : 180 148 €.

Bred, caution pour ANTILLES VITRO PLANTS pour des emprunts de 135 000 €.
Montant restant dû de la caution : 79 200 €.

Caution Crédit Mutuel, emprunt 178 907 € pour BRESIMO
Montant restant dû de la caution : 30 744 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Caution Crédit Mutuel, emprunts 2 010 000 € pour FERME DE BIZEY
Montant restant dû de la caution : 535 278 €.

Caution Crédit Mutuel, emprunt 110 000 € pour SCI HJS
Montant restant dû de la caution : 45 434 €.

Caution Crédit Mutuel, emprunts 322 300 € pour SCI HNC
Montant restant dû de la caution : 125 207 €.

Caution Crédit Mutuel, emprunt 800 000 € pour SCI 12 MALAR plafonné à 400 000 €
Montant restant dû de la caution : 704 505 €.

Crédit Mutuel Découverts bancaires autorisés 660 000 €
CAFEIERE 175 000 €
NOUVELLE CITE 175 000 €
RIVIERE LEZARDE 30 000 €
ANTILLES VITRO PLANT 280 000 €

Engagements reçus

Néant.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				109 322	109 322
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				43 352	43 352
- dotations de l'exercice				21 865	21 865
Total				65 217	65 217
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				51 040	51 040
- exercice				24 237	24 237
Total				75 277	75 277
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				24 237	24 237
- entre 1 et 5 ans				21 949	21 949
Total				46 186	46 186
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				5 143	5 143
Total				5 143	5 143

Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	16 476
45 à 54 ans	11 à 20 ans	97
35 à 44 ans	21 à 30 ans	4 569
moins de 35 ans	plus de 30 ans	2 380
Engagement total		23 522

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- probabilité de présence et de survie non appliquée
- taux d'accroissement des salaires retenu : 5.20%
- taux d'actualisation retenu : 0.36 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		[illegible]	

Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel

(Code du Commerce Art L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

97212 ST JOSEPH

Page 12

Société A. **Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- EURL BANACAF	100	1 458-	100.00	100	100	1 109			500-		
- SARL RIVIERE LEZARDE	152 500	1 218 170	100.00	1 385 910	1 385 910			2 819 105	185 984	381 250	
- SAS CASTRI AFRIQUE	57 000	25 014-	100.00	57 000	57 000	2 485 457		33 000	24 795-		
- SAS CAFEIERE	300 000	4 484 461	100.00	4 180 814	4 180 814			3 602 436	964 407	840 000	
- SNC ANTILLES VITRO PLANTS	153 000-	407 145	99.90	816 889	816 889			1 212 234	238 208	305 294	
- SNC BRESIMO	1 000	79 022	99.00	8 932	8 932			749 466	38 207		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SC HNC	1 093 000	9 061	12.81	339 670	339 670			73 400	670-		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel

CASTRI

Société par actions simplifiée au capital de 2.281.310 €
Siège social : Habitation Rivière Blanche - 97212 SAINT-JOSEPH
438.647.935 RCS FORT DE FRANCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 635 019.34 € euro de la manière suivante :

Origine
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 635 019.34 €

Affectation

↳ A titre de dividendes ordinaires 707 206,10 €
↳ Le solde au poste « Autres Réserves » 927 813.24 €

Le dividende unitaire par action ordinaire est donc de 3,10 €.

Le dividende par action ordinaire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Rappel des dividendes distribués
L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2022	707 206,10		
Année 2021	707 206,10		
Année 2020	707 206,10		

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Jean SIMONNET